

La sensibilisation passe également par l'école

AGATHE DEVITRY ET SARAH LAVOINE

Obligatoire depuis 2001, l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires est loin d'être effective partout. Selon le dernier baromètre du sexisme, 62 % des Français n'ont jamais suivi une seule séance d'éducation sexuelle et affective. Dans le rapport du CESE (Conseil économique, social et environnemental), seuls 25 % des établissements ont mis en place des cours ou des interventions sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), et 15 % des élèves ont reçu les trois séances annuelles obligatoires tout au long de leur scolarité. Le CESE et les associations appellent à dispenser des cours d'EVARS dès le plus jeune âge.

LA PEUR DES PARENTS

Le manque d'EVARS à l'école est le résultat, selon le CESE, « d'une certaine frilosité des pouvoirs publics qui souhaitent éviter des controverses ». En effet, certains groupes réfractaires font pression, quand les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école, « une négligence éducative », selon le Conseil. Leur « agilité numérique rend inaudibles les arguments en faveur de l'EVARS dès le plus jeune âge », brandissant l'idée d'une « perversion des enfants », dénonce le CESE. « Il convient de rappeler fermement que l'EVARS ne peut être remise en cause et censurée », insiste le rapport. « L'entrave à l'enseignement de l'EVARS à l'école par des groupes nuit gravement au droit des enfants à être protégés et informés », peut-on y lire. Résulte alors un manque de moyens financiers, de formation et de temps : les interven-



Les associations appellent à dispenser des cours d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dès le plus jeune âge. Stéphanie Péron Jaume/Paris Normandie

tions sont anecdotiques, se basent sur la biologie et le sanitaire, et ne laissent pas la possibilité aux jeunes de s'ouvrir pleinement. « C'est moins le cas dans le cadre de séances multiples qui constituent autant de chances supplémentaires d'aborder la sexualité sous une approche plus émancipatrice », analyse le CESE.

Pour les associations et le CESE, l'opposition des parents provient d'une méconnaissance des programmes d'EVARS. « L'éducation à la sexualité peut faire peur. Les parents se demandent : "Qu'est-ce qui est véhiculé ? Qu'est-ce qu'on va dire à nos enfants ?" », avance Stéphanie Ducellier, coordinatrice au sein de l'association Couples et Familles Aube.

« On n'est pas dans la promotion, mais dans l'information », rassure Violaine Dumez, présidente et conseillère conjugale et familiale de l'association Couples et Familles Aube.

DE NOUVEAUX PROGRAMMES SCOLAIRES

Pour l'ensemble des niveaux, un nouveau programme scolaire, en attente de publication, reposera sur la connaissance de soi-même et de son corps, la rencontre avec les autres et y construire des relations épanouies, tout en trouvant « sa place dans la société ». Pour les plus jeunes, l'éducation à la vie affective et relationnelle se développera à partir de « la considération du corps, des émotions et des règles de la vie collective ». En primaire et au collège, les changements de la puberté et le passage à l'adolescence seront abordés. Enfin, au lycée, la réflexion sera plus approfondie, « parcourant tout le spectre de la vie affective et sexuelle dans ses enjeux personnels et interpersonnels ainsi que dans la dimension citoyenne de ses enjeux sociaux et politiques », c'est-à-dire les émotions, l'image du corps, les désirs et la question du consentement, et l'épanouissement avec soi-même et les autres. « Une fois les programmes publiés, un accompagnement par les corps d'inspection sera mis en place pour leur mise en œuvre effective dans les classes », selon le Rectorat de l'académie de Reims.

Face aux inégalités qui peuvent exister entre les familles, « il est primordial que l'école prenne le relais », pour Solène Bost, présidente de l'association Armedia, qui ajoute : « Cela fait partie du programme de l'Éducation nationale, comme tout le reste. » ■

3 QUESTIONS À...



CÉCILE GONDARD LALANNE,
CORAPPORTEUSE
DU CESE

« Les enfants doivent avoir des réponses »

PROPOS RECUEILLIS PAR SARAH LAVOINE

Cécile Gondard Lalanne déplore une non-mise en application de la loi de 2001 qui oblige les établissements scolaires à éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Une éducation qui permettrait plus d'égalité et de tolérance.

Quel est le principal constat que vous faites dans ce rapport ?

Les enfants ne bénéficient pas suffisamment de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), or, ils la demandent et en ont besoin. Ils vivent dans un environnement violent et sexiste. Ils ont besoin d'espaces, et l'école en fait partie, où ils peuvent poser les questions qui les préoccupent sur leur corps qui change, les émotions, par exemple. Ils doivent pouvoir avoir des réponses. Certains subissent très jeunes des violences, des attouchements. Si on ne leur dit pas que leur corps n'appartient qu'à eux, la question « qu'est-ce qu'on fait à mon corps ? Est-ce normal ? » est enfouie et crée des dégâts. Les enfants ne peuvent pas parler des questions de sexualité avec leurs parents qui n'ont pas eu, eux-mêmes, ces discussions-là. Les parents devraient avoir des formations. Cela serait plus simple si les parents ont des

informations fiables sur l'EVARS : ça fait partie du soutien à la parentalité.

Les jeunes sont désinformés... D'où ça vient ?

25 % des établissements scolaires ne font pas d'EVARS alors qu'ils en ont l'obligation. Seulement 15 % des enfants bénéficient pendant toute leur scolarité des trois séances annuelles. Il y a une méconnaissance de la part des jeunes qui explique l'augmentation des infections sexuellement transmissibles. Cet aspect n'est pas assez pris en compte, car les moyens ne sont pas mis en œuvre pour que l'EVARS soit telle que la loi la définit. Il y a un manque de politiques publiques qui permettraient à l'école de faire son travail. Il y a aussi des familles qui n'ont pas envie que leurs enfants aient cette éducation à cause d'une désinformation orchestrée par des groupes minoritaires qui font peur.

Pourquoi la France est à la traîne ?

Il y a une défaillance de l'État. Si bien que trois associations (le Planning familial, Sidaction et SOS homophobie) l'ont enjoint devant le tribunal [administratif] à appliquer sa propre loi [en mars 2023, NDLR]. Les enseignants manquent de formation et ne se sentent pas à l'aise avec ce sujet. Cela les empêche de répondre correctement à la demande des enfants. Malgré l'obligation [par la loi de 2001], les projets pédagogiques ne l'inscrivent pas forcément. Toute la hiérarchie du ministère de l'Éducation nationale n'a pas les moyens d'appliquer de façon très large cette éducation : former tout le personnel qui travaille dans les établissements scolaires demande des moyens financiers et du temps.

L'intégralité de l'interview est à retrouver sur notre site.

NOTRE SÉLECTION DE LIVRES POUR ENFANTS ET ADOS

Les livres peuvent être d'une grande aide pour les parents, afin de faire passer des messages.

- **Pour les enfants de 2 à 5 ans :** *Petit doux n'a pas peur*, par Marie Wabbes, édition de La Martinière Jeunesse. *Je peux dire oui mais je peux aussi dire non*, édition Je Grandis. *Petit pingouin n'aime pas toujours les câlins*, par Pauline Drouin, Les oisillons.
- **À partir de 5 ans :** *La princesse sans bouche*, par Florence Dutarc-Rosset et Julie Rouvière, Bayard Jeunesse. *Ça suffit les bisous*, par Pascal Bruckner, Jean-Pierre Kerloc'h et Mayane Itoiz, P'titGlénat. *Touche pas à mon corps*, *Tatie Jacquotte*, par Thierry Lenain, les 400 coups.
- **À partir de 8 ans :** *Et si on se parlait ?*, par Andréa Bescond et Mathieu Tucker, Harpner Collins. *Corps, amour et sexualité*, par Charline Vermont, Albin Michel. *Le petit illustré de l'intimité*, par Mathilde Baudy et Tiphaine Dieumegard, atelier de la belle étoile.
- **À partir de 10 ans :** *Zizettes*, par Edwige Planchin et Gerardo Suzan, Du Hêtre Myriadis. *La puberté et moi*, par Sophie Bordet-Potillon et Marie-Rose Moro, Hygee. *Le consentement, on en parle ?*, par Justin Hancock et Fuhsia MacAree, Gallimard Jeunesse.
- **12 ans et plus :** *On s'explique*, par Isabelle Arcoite, Laurence Desjardins et Annabelle Gauthier, L'homme Eds De. *Les règles... quelle aventure*, par Elise Thiébaud et Mirion Malle, Ville brûle eds la. *S'expliquer, répondre aux questions des ados*, par Isabelle Filliozat et Margot Fried Filliozat, Robert Laffont.
- **Pour les parents :** *Osez en parler*, par Maëlle Challan-Belval, Interéditions. *Parlez-leur d'amour... et de sexualité*, par Jocelyne Robert, L'homme Eds De. *Le sexe et l'amour dans la vraie vie*, par Ghada Hatem-Gantzer et Clémentine du Pontavice, First.

de l'association, alors que les réseaux sociaux permettent une certaine surveillance. « Les réseaux sociaux sont un grand fléau » pour Adèle Vannieuwenhuyse, qui estime qu'à travers les écrans, il y a une mise à mal de l'estime de soi, et une « soumission involontaire aux images ». Pour autant, les réseaux sociaux peuvent aussi être une source d'information ou d'échanges entre eux. D'où l'intérêt pour les institutions et associations de se lancer sur ces espaces numériques.

Quant à la pornographie, cela se base « sur des fantasmes », donnant lieu à « beaucoup de questions et de frustration », affirme Virginie Virey. « Ils se disent qu'il faut faire telle position, que la femme doit se comporter comme ça », ajoute-t-elle. D'après le dernier baromètre sur le sexisme du Haut Conseil pour l'égalité, 20 % des Français estiment que la pornographie représente une aide pour les premiers rapports. Pour le CESE, cela relève du « devoir des pouvoirs publics d'agir sur l'accès des plus jeunes à certaines images pornographiques violentes et dégradantes », alertant sur l'exposition des plus jeunes, autour de 9 ans.

Les associations mettent ainsi en avant le besoin de mettre en place des lieux, des espaces d'échanges encadrés où « les jeunes peuvent parler, dire ce qu'ils ont sur le cœur et se sentent entendus », explique Virginie Virey du CIDFF. ■

*Les prénoms ont été modifiés à leur demande.